

du 26 avril 2016

Heure du début de séance : 17h40

Nombre de participants : 19

Excusés : 7

Absents : 5

Quorum : 16

Lycée professionnel
Antoine
5 rue de Longvic
21300 CHENOVE

Téléphone

03.80.52.23.23

Télécopie

03.80.51.26.10

Email

0211356k@ac-dijon.fr

Le quorum étant atteint, Monsieur la Proviseur ouvre la séance.

Le Proviseur souhaite la bienvenue aux nouveaux membres représentants de la collectivité de rattachement et présente Monsieur Brut l'agent comptable.

Secrétaire de séance : Luciana Bouchez Invité : M Brut

Approbation du compte rendu du CA du 11 février 2016 :

Un exemplaire du compte-rendu du précédent CA a été adressé par mail à chaque membre titulaire et suppléant.

Pas de remarque. Il est soumis au vote. :

Vote : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

➔ **Adoption à l'unanimité**

Approbation de l'ordre du jour :

Il n'a pas été déposé de question diverse.

L'ordre du jour est donc soumis au vote :

17h42 arrivée de Mme SUBIGER, représentante personnel ATTEE.

Le nombre de votants passe à 17.

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

➔ **Adoption à l'unanimité**

Affaires Financières

17h45 arrivé de M. AMIARD, représentant des parents.

Le nombre de votants passe à 18

➤ **Compte financier 2015**

Le proviseur précise que le résultat de l'exercice 2015 est positif, de 19491,10€. Il reconnaît les efforts réalisés en terme de gestion en particulier sur le service SRH qui après plusieurs années déficitaires présentent aussi un excédent.

M. Bray, gestionnaire présente et commente le rapport de l'ordonnateur. Le budget primitif et les DBM (Décisions Budgétaires Modificatives) sont précisées pour chaque service.

M. Brut, agent comptable du lycée apporte des explications d'ordre général et insiste sur le travail nécessaire pour la reconstitution du patrimoine de l'établissement qui a été amorcé cette année et qui est à poursuivre pour être sincère avec l'existant. Cette situation génère des problèmes d'écriture comptable.

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 19491,10€.

Résultat définitif (et Capacité d'Autofinancement) : 19882,26€

Le CA adopte le compte financier « sans réserve ».

Vote : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

➔ Adoption à l'unanimité

Le CA affecte les résultats de l'exercice 2015 soit 19491,10€ selon la ventilation suivante :

Services Généraux : 8642,81€

Service Restauration et hébergement : 10848,29€

Le montant des fonds de roulement disponible est de : 75514,82€ (38 jours)

Vote : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

➔ Adoption à l'unanimité

➤ **Acceptation dons et legs**

Monsieur Louali, proviseur-adjoint présente le Projet « Selfie Mortel » film de prévention sécurité routière. En plus des subventions de la ville de Chenôve (254,00€) et de la préfecture (1300,00€)

Des dons ont été faits :

- GMF de 100,00€
- CASDEN de 150,00€
- Banque Populaire de 150,00€

Pour un total de 400,00€

Aide à la scolarité, don de 7200,00€ de TRW

Vote : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

➔ Adoption à l'unanimité

➤ **Décisions Budgétaires Modificatives,**

○ **Pour information,**

Ouverture de crédits pour :

312,00€ (reliquat de subvention)

1336,74€ MILDECA (reliquat de subvention)

1940,00€ subvention Conseil Régional pour achat trancheur à pain

1300,00€ de la préfecture

254,00€ de la ville de Chenôve

○ **Pour vote,**

Ouverture de crédits pour :

7200,00€ aide à la scolarité

400,00€ dons pour le projet « Selfie mortel »

Vote : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

➔ Adoption à l'unanimité

➤ **Acceptation dons et legs**

Le lycée fait don au Foyer d'une somme de 36,00€ pour répondre à des situations d'aide en urgence pour les transports.

Vote : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

➔ Adoption à l'unanimité

➤ **Modification gamme tarifaire**

Pour la rentrée 2016, la suppression des régimes forfaitaires de demi-pension est envisagée. Les avantages sont présentés :

- Réduction du nombre de remise d'ordre liée aux périodes de formation en entreprises
- Facturation aux familles du coût réel
- Qualité de la production améliorée si meilleure estimation du nombre de repas.
- Limite le nombre de créances sans recouvrement

Quelques inconvénients existent aussi :

- une prévision budgétaire basée sur des recettes « moyennes »
- obligation d'un suivi plus régulier des dépenses sur le service SRH

Pour optimiser cette solution, un équipement permet la réservation des repas le matin même avec paiement.

Monsieur Afathi, représentant personnel enseignant demande si le prix change pour les élèves. Monsieur Bray, gestionnaire explique que le tarif à l'unité passe de 3,33€ à 4.15€ et que ces tarifs sont imposés par la région.

Madame M'Piayi, représentante collectivité, s'interroge sur le maintien des aides aux familles avec le fonds-social, elle ajoute que certaines créances pouvaient permettre de connaître les difficultés pour certaines familles.

Monsieur Vuillemot, proviseur, affirme que les familles pourront faire une demande d'aide et que le lycée a déjà aidé des familles sur cette formule.

Monsieur Brut, agent-comptable ajoute que cette démarche est une préconisation de la région notamment dans la démarche éco-lycée afin de réduire les déchets par une connaissance très précise du nombre de repas à préparer avec un système de réservation des repas.

Madame Subiger, représentante personnel ATTEE et responsable cuisine fait part de ses inquiétudes sur les prévisions d'effectifs sur lesquels s'appuie la production, elle souligne aussi un problème de réservation lorsque les élèves seront en stage. Elle ajoute qu'ils devraient travailler en flux-tendu et peut-être prévoir une personne à la production pendant le service.

Monsieur Vuillemot, proviseur explique qu'un système de réservation de repas sera fait en amont via un outil informatique afin de connaître au plus juste le nombre de repas à prévoir et ainsi de pouvoir optimiser les quantités de production. Il rassure en précisant que l'année prochaine servira de période d'essai. Si cette nouvelle modalité ne donne pas satisfaction sur une année scolaire, il sera bien entendu possible de revenir aux forfaits. Il précise également qu'un certain nombre d'établissement ont déjà opté pour ce mode de fonctionnement sans rencontrer de difficultés particulières.

Madame Subiger souligne qu'elle a déjà pris contact avec ses collègues et elle va prochainement visiter un établissement qui travaille de cette façon.

19h00 départ de Mme MELET, représentante personnel enseignant et éducation.

Le nombre de votants passe à 17

Vote : 17 Pour : 14 Contre : 2 Abstention : 1

➤ **Tarifs**

Il est proposé de facturer le 2^{ème} carnet de liaison donné aux élèves en cas de perte, le montant proposé est de 2,00€.

Une prestation supplémentaire est proposée : le Café « amélioré » à ajouter à la gamme au tarif de 2,00€

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

➔ **Adoption à l'unanimité**

➤ **Contrats**

Deux contrats pluriannuels sont présentés :

CHUBB (sécurité incendie) Monsieur Bray, gestionnaire présente ce nouveau contrat pour les installations sécurité incendie.

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

➔ **Adoption à l'unanimité**

SIGEC (copieurs)

Une réorganisation des machines pour l'administration est prévue : suppression de 2 copieurs et maintien d'un seul copieur plus performant. Ce projet permet une économie d'environ 2000,00 € annuel.

19h10 sortie de M. REIGNET, représentant personnel ATTEE.

Le nombre de votants passe à 16

Vote : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

➔ **Adoption à l'unanimité**

Affaires intérieures

➤ **Modifications règlement intérieur**

Le proviseur propose les modifications apportées, il s'agit uniquement d'une mise à jour du règlement intérieur.

19h15 Retour de M. REIGNET, représentant personnel ATTEE.

Le nombre de votants passe à 17.

➤ **Règlement DP**

Ce type de règlement n'existe pas dans l'établissement, il permet d'alléger le règlement intérieur et d'apporter des précisions supplémentaires sur la demi-pension.

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

➔ **Adoption à l'unanimité**

Le conseil d'administration ayant atteint 2 heures Monsieur Vuillemot, proviseur demande l'autorisation de poursuivre moins de 30min. Aucune objection Monsieur Vuillemot remercie l'assemblée et poursuit.

➤ **Modalités de fin d'année**

Le proviseur détaille l'organisation de fin d'année :

- Date de fin des cours :

- Vendredi 3 juin à 17h30 : tous les élèves de niveau lycée
- Vendredi 10 juin à 12h10 : les élèves de 3UPE2A et de 3PP

A noter qu'à partir du lundi 6 juin, tous les élèves de 2PRO seront en PFMP jusqu'au 1^{er} juillet. Des possibilités de révision au lycée seront offertes aux élèves :

- terminales : lundi 6 et mardi 7 juin
- 3^{ème} : lundi 20 et mardi 21 juin.

- Date des examens et des conseils de classe

- Dates et modalités de réinscription

- Dates et modalités d'inscription, mise en place télé-inscription

La fin des forfaits pour la facturation aux familles est fixée au vendredi 3 juin pour les classes de lycée et au vendredi 10 juin pour les classes de 3PP et 3UPE2A, ce qui signifie qu'une remise sera appliquée sur le montant des forfaits à compter de ces dates. Par conséquent à compter du lundi 13 juin, facturation à la prestation pour la demi-pension (4,15€ le repas) et pour l'internat (9,60€ repas+hébergement).

Monsieur Louali, précise que le lycée est centre d'examen, les locaux et les enseignants sont donc réquisitionnés. Monsieur Vuillemot, proviseur, annonce les dates pour les réinscriptions 20-21-22 juin et pour les inscriptions qui auront lieu les 27-28-29 juin.

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

➔ **Adoption à l'unanimité**

➤ **Axes du projet d'établissement**

Les caractéristiques de l'établissement sont rappelées, les axes et les objectifs proposés ont été validés en conseil pédagogiques.

1 – Améliorer la performance scolaire et prendre en charge les difficultés

Un lycée bienveillant et mobilisateur, adapté à chacun

- **Objectifs :**

- A. Accueillir / Adapter
- B. Mobiliser / Valoriser / Evaluer
- C. Accompagner / Personnaliser

2- Garantir un climat scolaire source de réussite et de citoyenneté

Un lycée citoyen et accompagnateur

- **Objectifs :**

- A. Accompagner le projet personnel de l'élève, stimuler l'envie d'apprendre
- B. Développer les actions identitaires et les projets collectifs
- C. Mise en œuvre projet vie scolaire
- D. Renforcer les liens avec les familles

3- Ouvrir l'établissement sur son environnement et sur le monde

Un lycée communiquant et rassurant

- **Objectifs :**

- A. Favoriser l'accès à la culture
- B. Ouvrir sur le monde économique et sur l'international
- C. Accentuer le rayonnement du lycée

Des groupes de travail ont été constitués sur les thématiques suivantes :

Groupes de travail	Pilotage
1-Modalités de suivi des élèves	CPE
2- PFMP – relations entreprises	M. Guyard
3-Parcours Avenir : parcours de formation et d'orientation / Communication	Proviseur
4 – Accompagnement personnalisé	Proviseur adjoint
5- Projets Culturels / Eco lycée	M. Philippe/ M. Bray Chefs cuisine

La réflexion par groupe est en cours, le projet d'établissement sera présenté au dernier CA.

➤ **Infos diverses**

Informations suite B.O du 14/04 pour l'élaboration des listes de fournitures et les modalités d'accueil en LP pour la rentrée 2016

Fin de la séance à 19h50

La secrétaire de séance,

Luciana Bouchez

Le Président,

Franck Vuillemot